



APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT FORESTIER

1. Contexte et Justification

L'Observatoire congolais des droits de l'Homme (OCDH) est une organisation non gouvernementale (ONG) de promotion, de défense et de protection des droits humains en République du Congo. Créé le 3 mars 1994, l'OCDH travaille sur plusieurs thématiques dont la gouvernance forestière. L'OCDH agit à la fois au niveau local, national et international. Ainsi, dans le cadre de ses activités sur la gouvernance forestière, l'OCDH est membre du Consortium des organisations de la société civile partenaire de mise en œuvre du **Projet d'appui à la Société Civile pour l'amélioration de la gouvernance forestière en République du Congo à travers le Système Normalisé d'Observation Indépendante Externe (PSGOF-SNOIE Congo)** financé par l'Union Européenne (n° FED/2020/421-410), sous l'impulsion du Centre pour le Développement International et la Formation (CIDT), qui est un département de la Faculté des Sciences Sociales de **L'Université de Wolverhampton**.

Le présent projet cible la République du Congo, notamment les départements de la Sangha, la Likouala dans la zone Nord, la Lékoumou, le Niari, le Kouilou et Pointe-Noire dans la zone Sud et vise la lutte contre l'exploitation illégale des ressources forestières à l'observation indépendante externe des forêts sur la mise en application de la législation et réglementation applicable au domaine forestier.

Le présent projet a été élaboré en prenant en considération les questions en rapport avec les nouveaux enjeux forestiers. Il postule qu'une mise en œuvre efficace, durable et convenable de l'APV devra accorder une place importante aux aspects liés à la participation de la société civile et des communautés locales à la gouvernance forestière, ainsi que l'instauration d'un dialogue entre tous les acteurs agissant sur les terres forestières. Le projet suggère également que cette collaboration doit se nourrir d'informations de terrain neuves, neutres fournies par les organisations locale partenaires de mise en œuvre du projet et prenant en compte toute la complexité des thématiques majeures.

2- Objectif :

De manière globale, le projet vise à réduire les risques liés à l'exploitation forestière illégale.

Objectif spécifiques :

- Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des OSC membres de la PGDF pour une surveillance efficace du secteur forestier, de la gouvernance forestière et du changement d'affectation des terres ;

- Développer un Système Normalisé d'Observation Indépendante Externe (SNOIE-Congo) pour générer des données de qualité sur le secteur forestier, la gouvernance forestière et les changements d'affectation des terres forestières ;
- Renforcer les actions de plaidoyer et de recherche des organisations de la société civile locales et nationales sur les résultats de l'OI.

3- Description des tâches de l'expert forestier

Responsabilités techniques

- Assister l'expert principal dans l'exécution des tâches liées au projet;
- Analyser la pertinence et la fiabilité des informations forestières contenues dans les rapports des missions d'observation réalisées par les organisations locales membre du consortium dans la zone Sud ;
- Assurer la conformité des rapports des missions d'observation réalisées par les organisations locales membres du consortium dans la zone Sud avec le manuel SNOIE ;
- Garantir l'excellente qualité de leur travail ;
- Réaliser les missions de vérifications prévues dans le cadre du projet sous la supervision de l'expert principal;
- S'impliquer activement dans les débats sur l'exploitation forestière au Congo ;
- Formuler des argumentaires scientifiques de qualité sur l'exploitation forestière en général ;
- Faciliter des opportunités d'échanges entre les parties prenantes de la gestion forestière au Congo ;
- Conduire toute autre activité qui permette au projet d'atteindre ses objectifs d'efficacité et de durabilité.

Responsabilités managériales et administratives

- 'S assurer le suivi de la mise en œuvre du plan d'action du projet ;
- Maintenir le lien avec le responsable administratif et financier pour la production des documents financiers et administratifs conformes aux exigences du projet
- Assurer le lien avec les autres partenaires du projet;
- Produire les drafts des rapports techniques trimestriels
- Rendre disponibles les fiches de gestion de temps de l'ensemble de l'équipe engagée dans le projet.

L'expert forestier travaillera sous la supervision de l'experte principale, Chargée du programme « *Ressources naturelles et droits des communautés forestières* ».

4- Qualifications requises :

- BAC + 4 en foresterie, économie forestière ;
- Minimum 3 ans d'expérience professionnelle en gestion de ressources naturelles, avec une spécialisation d'au moins 2 ans sur les thèmes suivants : exploitation forestière, APV-FLEGT, REDD+ et changements climatiques, observation indépendante externe des activités forestières, CLIP ;
- Bonne connaissance en audit et certification ;
- Bonne expérience des techniques de mobilisation des communautés locales et autochtones en milieu forestier ;
- Expérience en investigation et en recherche classique en milieu forestier ;
- Capacités à collaborer avec l'Administration, le secteur privé, la recherche scientifique, et autres parties prenantes de la gestion forestière ;
- Capacités à analyser les données ;

- Aptitude et expérience de travail en équipe ;
- Maîtrise d'outils informatiques : Microsoft office, internet, etc.
- Maîtrise du Système d'Information Géographique
- Maîtrise des logiciels de traitement de données quantitatives ;
- Maîtrise du Français. Bonne expérience dans la rédaction des rapports en langue française. La connaissance de l'anglais serait un atout
- Publications pertinentes sur le secteur forestier serait un atout.

Lieu du poste : Brazzaville, avec une certaine mobilité sur le terrain, selon que les circonstances l'exigent.

5- Processus de recrutement

La sélection se fera en trois phases, selon le calendrier indicatif suivant :

- **26 mai 2021** : date de publication de l'appel à candidature ;
- **05 juin 2021** : date de clôture de réception des dossiers de candidature constitué de :
 - o Lettre de motivation
 - o CV de 2-3 pages maximum
- **07 juin 2021** : Entretien de sélection préliminaire par un Comité de sélection. Seuls les candidats présélectionnés recevront une invitation à cet entretien de sélection préliminaire.
- **11 juin 2021** : Entretien de sélection avec les candidats ayant convenablement passé la phase de sélection préliminaire.
- **15 juin 2021** : Contractualisation et début de mandat.

Les candidatures des femmes sont vivement encouragées.

Les personnes intéressées par le poste sont invitées à envoyer leur dossier de candidature aux adresses mails ci-après : ocdh.brazza@ocdh-brazza.org /32 avenue des Trois Martyrs-Moungali Brazzaville. Place station de bus de Jane Vialle.

Tél : 05 768 10 99/05 5530763